

Initiatives protectrices

★ Source : Ministère de la transformation et de la FP

Comment les agents peuvent-ils s'entraider ?

Comment soutenir efficacement un collègue potentiellement confronté à des troubles psychiques, en le guidant progressivement vers une assistance professionnelle ? Comment acquérir les compétences relationnelles nécessaires pour approcher la personne et établir une connexion en vue de la soutenir ? C'est l'initiative de la plate-forme RH (PFRH) Occitanie, distinguée par le LabMInnov avec le trophée de l'innovation publique, spécifiquement pour son impact sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail.

Le programme international de Premiers Secours en Santé Mentale, créé il y a 20 ans en Australie, vise à étendre la formation aux premiers secours pour inclure les troubles psychiques. Lancé en France en 2018, le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, a présenté ce programme lors des assises de la santé mentale en septembre 2021. Soutenu par le président Emmanuel Macron, le déploiement des premiers secours en santé mentale sera intensifié, avec l'objectif de former 150 000 d'ici 2025. Au sein de la PFRH Occitanie, la conseillère en environnement professionnel a développé une offre d'appui aux services de l'État en Occitanie, axée sur la prévention des risques psychosociaux en période de réforme, d'évolution des métiers et de crise sanitaire. Formée au programme de Premiers Secours en Santé Mentale en novembre 2021, elle travaille en partenariat avec l'INFIPP pour sensibiliser les chefs de service, tout en restant vigilante face à toute situation de fragilité.

En fin de compte, la PFRH aspire à établir un réseau contribuant à renforcer le système de prévention de la santé et de la sécurité, complétant ainsi les gestes de secours physiques par les compétences et attitudes nécessaires aux secours psychiques, conformément à la circulaire du 23 février 2022.